

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi dix-sept novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 13/11/2025 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Secrétaire de séance : Philippe PELLERIN.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 22/09/2025 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VOTE le montant de 200 euros au CFA BTP de St-Pierre-des-Corps (Délibération 7-5-2025-NF-025)
- ACTUALISE les charges locatives (Délibération 7-2-2025-NF-026)
- MODIFIT les tarifs du camping municipal pour la saison 2026 (Délibération 7-5-2025-NF-027)
- FIXE les dates d'ouverture du camping municipal saison 2026 (Délibération 8-9-2025-NF-028)
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention avec le S.D.I.S. 37 (Délibération 9-1-2025-NF-029)
- ADOPTE la modification des statuts du S.I.E.I.L. 37 (Délibération 9-1-2025-NF-030)
- PREND ACTE du RPQS 2024 du SMAEP BVI (Délibération 8-8-2025-NF-031)
- PREND ACTE du rapport prix et qualité du service d'assainissement collectif 2024 et du rapport prix et qualité du service d'assainissement non-collectif 2024 (Délibération 5-7-2024-NF-032)

Informations et questions diverses :

M. le Maire transmet au Conseil municipal les remerciements de l'association Notre-Dame de Rigny pour la subvention accordée pour aider la restauration des peintures murales de l'église.

M. le Maire transmet le rapport d'activités 2024 du SAVI et le met à disposition du public.

M. le Maire fait le point sur les travaux de voirie et de peinture de la cantine réalisés en octobre.

M. le Maire évoque le projet de renaturation des cours d'école et informe le Conseil municipal que le bureau d'études TALPA va présenter une nouvelle proposition dans les jours qui viennent.

L'ordre du jour étant épousé, M. le Maire lève la séance à 21 heures.

Affiché le 21/11/2025
Transmis à la préfecture le 21/11/2025